



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Remunerations

Question écrite n° 50042

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur les inquiétudes que provoque auprès des agents des collectivités territoriales la faible revalorisation des salaires proposée par le Gouvernement. Les augmentations de 0,5 % prévues aux mois de mars et d'octobre ne conduiront qu'à une hausse de 27 centimes du point d'indice. Les agents vont donc subir une fois encore les restrictions budgétaires, qui se traduisent par des ponctions continues de leur pouvoir d'achat. En conséquence, il lui demande de considérer les revendications sur les salaires et le partage du temps de travail des agents de la fonction publique territoriale lors des prochaines négociations.

Données clés

Auteur : [M. Rodet Alain](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50042

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1605